

## Werk

**Titel:** Le futur à la place du présent

**Autor:** Clédat, L.

**Ort:** Erlangen

**Jahr:** 1907

**PURL:** [https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?345572629\\_0023](https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?345572629_0023) | log40

## Kontakt/Contact

Digizeitschriften e.V.  
SUB Göttingen  
Platz der Göttinger Sieben 1  
37073 Göttingen

✉ info@digizeitschriften.de

# Le futur à la place du présent.

Par

L. Clédat à Lyon.

A la fin d'un de ses articles de „Mélanges“, si précieux pour l'histoire de notre syntaxe<sup>1)</sup>, M. Tobler examine rapidement l'emploi curieux, mais assez rare, du futur à la place du présent. Je voudrais, après lui, présenter quelques observations au sujet de cet emploi.

On peut, je crois, distinguer trois cas: le futur d'atténuation, le futur d'habitude et le futur de conjecture.

## I. Futur d'atténuation.

C'est le cas de „Je voudrai descrire . . . La vie saint Tomas“, pour „je veus décrire“, là où, dit M. Tobler, la langue actuelle emploierait *de préférence ou aussi bien* le présent. En réalité, avec *vouloir*, la langue actuelle n'emploierait pas le futur, mais toujours le présent (ou le conditionnel). En présentant la volonté actuelle comme future, on en atténueait l'expression, de même qu'en la présentant comme conditionnelle dans la forme encore usuelle „je voudrais“. Nous employons aujourd'hui, avec une nuance de sens analogue, le futur des verbes tels que *prier, demander*: „je vous demanderai de me passer ce livre.“ Et de même, pour introduire une explication, „je vous dirai que . . .“ (= je dois vous dire que . . .), qui ne s'emploie qu'à la première personne; *il vous dira que* n'aurait pas du tout cette valeur.

## II. Futur d'habitude.

„Un jour il vous fera bonne mine, le lendemain il vous tournera le dos“, au lieu de „Un jour il vous fait bonne mine, le lendemain il vous tourne les dos“, au sens de „Sa nature est de vous faire un jour bonne mine et de vous tourner le dos le lendemain.“

---

1) Premier volume, traduction Kuttner et Sudre, p. 322—325.

Il faut d'abord élaguer un des exemples de Tobler:

Et puis feri en troque et de cha et de la:  
Ja si tres petit coup parmi eus ne ferra,  
Qu'il n'en abate tant com la hache ataindra.

Le sens n'est pas: „Sa nature est d'abattre du moindre coup ceus qu'il atteint.“ On a là un futur ordinaire. Le narrateur se place par la pensée, comme il arrive souvent, au milieu des évènements, et il annonce que le moindre coup de la hache ainsi maniée va abattre tout ce qu'elle atteindra<sup>1)</sup>.

Quelle différence y a-t-il entre le présent et le futur *d'habitude*, et entre le futur *d'habitude* et le futur ordinaire? Comparons: „C'est un homme excellent: il *rent service* même à ses ennemis. — C'est un homme excellent, il *rendra service* même à ses ennemis. — Quand il aura suivi cet enseignement moral pendant quelques années, il *rendra service* même à ses ennemis.“ Dans la seconde phrase, il résulte du contexte que l'action n'est pas annoncée comme *devant* se produire, ce qui est la signification normale du futur, mais comme *pouvant* se produire à l'occasion, cette possibilité résultant de la nature du sujet. *Il rendra service* équivaut alors à: il est capable de rendre service, il est homme à rendre service. L'idée de la réalisation *future* de l'action disparaît presque devant celle de la capacité *présente* de la réaliser. Il y a toutefois cette différence avec le présent d'habitude, que le présent affirme l'action habituelle, tandis que le futur en indique seulement la possibilité occasionnelle. Autrement dit, entre *il rent service* et *il rendra service*, il y a la même différence qu'entre „il rent service“ et „il est homme à rendre service.“

### III. Futur de conjecture.

Ce cas est analogue à celui qu'offrent des phrases telles que „Il sera venu hier = je suppose qu'il est venu hier.“ Mais les deux cas sont seulement analogues. De l'emploi de l'antérieur au futur pour une action passée, on ne saurait conclure, quoi qu'en dise Tobler, à un „emploi correspondant du futur à la place du présent“. Car cet emploi ne correspondrait pas. Une action présente, aussi bien qu'une action passée, doit être, au point de vue du futur, exprimée par l'antérieur au futur. Il vivra ne peut absolument pas signifier: „on verra qu'il vit présentement“. C'est il aura vécu, qui peut avoir cette signification.

En transformant il est parti hier en il sera parti hier, on ne change pas le temps de l'action, ou ne change que le point duquel

---

1) Cf. le 2<sup>e</sup> volume des *Vermischte Beiträge*, p. 123.

on la considère, et qui est exprimé par l'auxiliaire *il est* ou *il sera*. Mais en transformant *il part* en *il partira*, c'est le temps même de l'action qu'on changerait.

*Il est parti* = cela est, à savoir qu'il partit. L'auxiliaire marque la constatation présente d'un fait passé. Dans *il sera parti*, au sens de „je suppose qu'il est parti“, on remet cette constatation à l'avenir. On peut aussi remettre à l'avenir la signification, dès maintenant acquise, mais non encore éclaircie, d'un fait présent ou passé: „Il est parti (ou il est absent); qu'est-ce que cela veut dire, ou qu'est-ce que cela voudra dire?“ *Vouloir dire* se met au présent ou au futur suivant que la signification demandée est considérée comme pouvant être indiquée dès maintenant ou comme devant être éclaircie dans l'avenir.

Donc, la locution „vouloir dire“ (ou le verbe „signifier“), qui exprime l'interprétation d'un fait présent ou passé, se met au futur pour la même raison que l'auxiliaire, qui exprime une constatation.

On peut également remettre à l'avenir l'attribution d'un fait, que l'on suppose s'être produit, à une cause permanente telle que la divinité ou la chance: „Ma mauvaise chance fera qu'il aura été averti.“ La cause est censée agir rétrospectivement au moment futur où le fait sera établi. C'est ainsi que l'on dit: „Dieu veuille qu'il ait réussi!“ et non: „Dieu ait voulu.“

Telle est, il me semble, l'explication de l'exemple italien et de l'exemple espagnol par lesquels se termine l'article de M. Tobler. Les deux exemples français qui y sont joints sont allégués à tort, car ils contiennent le futur ordinaire:

Haï, Judas, tant a veras compaignons  
Qui pur avoir fount de dieu livraisons.

Entendez: „tu les auras pour compagnons en enfer, après leur mort.“

S'or puet li rois conduire son cors a garison,  
Bien savra reclamer Tervagan et Mahom.

Ce n'est pas: „on jugera qu'il sait bien invoquer ses dieux“, mais réellement: il saura dans l'avenir. Comme lorsqu'on dit: „S'il réussit à vendre une si mauvaise marchandise, il saura bien faire l'article.“

L'emploi, avec une valeur conjecturale, des auxiliaires *avoir* et *être* au futur, dans „l'antérieur au futur“, a entraîné par abus l'emploi, avec la même valeur, des verbes *avoir* et *être*, surtout du second. Parce qu'on disait *il sera parti* au sens de „je suppose qu'il est parti“, on en est venu à dire *il sera malade* au sens de „je suppose

qu'il est malade" et *il aura des ennuis* au sens de: „il a, j'imagine, des ennuis.“<sup>1)</sup>

Ayer dit à ce propos (§ 203, 2, c): „Comme un fait placé dans l'avenir est incertain, le futur peut aussi servir à exprimer la probabilité: *Il sera malade.*“ Ceci est beaucoup trop absolu; il s'agit seulement, comme nous venons de l'expliquer, du futur des verbes *avoir* et *être*. Jamais il courra n'aura le sens de „il court probablement.“ Et même avec les verbes *avoir* et *être*, ce n'est pas toujours qu'on peut exprimer par le futur la probabilité d'un état présent. Des auteurs étrangers de grammaires françaises croient qu'on peut dire: „asseyez-vous, vous serez fatigué. — Vous aurez la bonté de l'appeler, il sera dans sa chambre<sup>2)</sup>“ pour „vous êtes peut-être fatigué, je crois qu'il est dans sa chambre“. Il n'en est rien. Le futur de conjecture ne s'emploie qu'à titre explicatif, pour rendre compte d'un fait que l'on vient de constater: „Il n'est pas venu: il sera fatigué. — On ne l'a pas trouvé au salon: il sera dans sa chambre.“

---

1) Dans la phrase „Voyez-vous venir ce cavalier? *Ce sera* (ou *ce va être* Pierre“, il y a un véritable futur: quand nous distinguerons ses traits, *ce sera* sans doute Pierre. Il en résultera que c'est actuellement Pierre, mais la supposition actuelle n'est exprimée qu'indirectement.

2) Voy. Emile Rodhe, *Essais de philologie moderne*, III, p. 9.